

**Les organisations syndicales de retraités
CGT – FSU – UNSA – FGRFP – FDSEA (ANRAF),
et associations de retraités UNRPA - LSR**

Augmentation des pensions au 1^{er} avril 2012

1 % ce serait 33 centimes par jour pour une pension de 1 000 euros

NON A L'AUMONE !

- Pour rattraper le retard de 2011
- Pour prendre en compte l'inflation de 2012

**C'est 2,36 %
minimum**

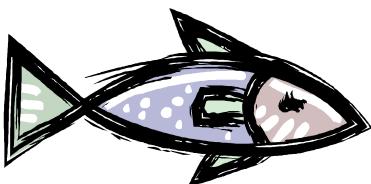
Les organisations syndicales de retraités et associations précitées constatent encore une dégradation du niveau de vie des retraités :

- Une augmentation importante des dépenses contraintes, notamment les loyers, assurances, les mutuelles, les frais de santé et les coûts énergétiques.

Tous ces paramètres entraînent une baisse constante du pouvoir d'achat des retraités.

Elles demandent que le gouvernement prenne les dispositions nécessaires pour remédier à la situation.

- Une revalorisation importante des pensions les plus modestes, et une revalorisation substantielle des pensions de retraite qui doit tenir compte de l'inflation avec effet au 1^{er} janvier en cours, (et non au 1^{er} avril ampute pendant 3 mois supplémentaires le pouvoir d'achat des retraités).
- Le minimum de pension, pour une carrière complète porté au niveau du SMIC.
- Nous récusons l'alibi de la crise financière et économique dans laquelle les retraités n'ont aucune responsabilité, pour s'opposer à une revalorisation de nos pensions.



Pas de poisson d'avril

Les retraités ne demandent pas l'aumône.

Pour cela, les organisations syndicales et associations de retraités appellent les retraités à une manifestation départementale de l'Allier le vendredi 30 mars à 10 h 30 à Moulins.

Rendez vous Place Jean Moulin pour se rendre à la Préfecture